

PUBLIC



Référent harcèlement sexuel représentant de l'employeur ou désigné au sein du CSE, membre d'un Service de Prévention et de Santé au Travail, fonction RH...

PRÉREQUIS



Aucun

DURÉE



1 jour (possible en 2 jours)

FORMAT



INTRA : Présentiel ou distanciel

INTER : Distanciel

DATE INTER 2025



- 11 mars
- 18 novembre

TARIFS



INTRA :

Nous consulter

INTER :

850€ HT par participant -
déjeuner inclus (hors FOAD)

CONTACT



04 37 48 81 31

contact@faryl.net

www.faryl.net

OBJECTIFS

Être capable d'exercer efficacement son rôle de Référent harcèlement sexuel, et pour cela :

- Connaître les notions essentielles sur le sujet
- Distinguer les concepts de Risques Psychosociaux, harcèlement et violence
- Connaître le périmètre et les missions du Référent harcèlement sexuel
- Élaborer une méthodologie d'intervention

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Quiz
- Jeux de rôle
- Témoignages
- Lecture de jurisprudences
- Passation de test (attitudes d'écoute)
- Évaluation des acquis (questionnaire)

Les
+
de
FARAL

- **Des réponses concrètes à un sujet d'actualité**
- **Une pédagogie qui favorise les échanges d'expérience**
- **Des outils opérationnels directement exploitables en entreprise**
- **Un travail sur le positionnement du référent dans la structure**

LE PROGRAMME DE FORMATION

Harcèlement sexuel au travail, de quoi parle-t-on ?

- Évolution des termes et des définitions
- Le cadre juridique applicable au harcèlement sexuel et aux agissements sexistes
- Lecture de la jurisprudence
- Harcèlement ou séduction ?
- Les différentes formes de harcèlement (moral et sexuel) et les faits de discrimination ou d'agression sexuelle
- Les obligations de prévention de l'employeur

Positionner le harcèlement dans le champ des risques psychosociaux

- Le champ des RPS
- Le stress : le mécanisme de montée en tension liée à une perception de déséquilibre
- Les situations de violence interne et externe : définir la limite avec l'affirmation de soi

Lien entre référent harcèlement et CSE

- Restituer au comité les éléments clés des démarches terrain
- Proposer des actions de prévention pérennes

La prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes dans l'entreprise

- Agir sur les trois niveaux de prévention
- Désigner et définir les rôles du référent dans l'entreprise
 - ✓ Informer et sensibiliser le personnel
 - ✓ Instaurer un dispositif de signalement
 - ✓ Déployer des actions de prévention

Réagir à une situation de harcèlement présumé

- Déclencher l'action au bon moment
- Organiser le recueil d'informations
- Savoir conduire des entretiens
 - ✓ Introduire l'entretien
 - ✓ Manier écoute empathique et écoute active (passation du test d'attitudes d'écoute)
 - ✓ Conclure et donner des perspectives
- Recueillir des éléments objectifs complémentaires
- Consolider et formaliser les résultats de la démarche

Structurer les premières actions à mener

- Communication autour du rôle du référent
- 1ères actions de sensibilisation
- Du signalement aux entretiens à mener